

Scotto&Associés

Avocats à la Cour

Communiqué de Presse

Le cabinet SCOTTO & ASSOCIES assiste l'équipe de management du groupe Alcan EP dans le cadre de son LBO

Paris, le 4 octobre 2010. Le fond d'investissement Apollo, le Fonds Stratégique d'Investissement et Rio Tinto se sont mis d'accord sur la reprise du groupe Alcan EP.

Apollo détiendra 51% du groupe, le FSI sera co-actionnaire à hauteur de 10% et Rio Tinto conservera 39%.

Le groupe Alcan EP emploie près de 10.000 salariés dans le monde, dont la moitié en France, et affichait un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de dollars fin 2009.

Le management, représenté par Madame Christel Bories, présidente d'Alcan EP, est assisté dans le cadre de cette opération par le cabinet Scotto & Associés, avec une équipe composée de Lionel Scotto le Massese, Isabelle Cheradame et Lisbeth Lanvers-Shah pour les aspects juridiques, de Jérémie Jeausserand et Tristan Audouard pour les aspects fiscaux et de Myriam de Gaudusson pour les aspects de droit social.

Avec cette opération, l'équipe de private equity du cabinet Scotto & Associés confirme sa position de leader en matière de conseil aux équipes dirigeantes dans le cadre des plus importantes opérations LBO depuis une dizaine d'années (récemment Converteam, SGD, Cegelec et Picard).

Contact Presse :

Anne Bassi
Sachinka
11 rue de Rome
75008 Paris
Tel : + 33 (6) 08 86 77 07

Le cabinet d'avocats Scotto & Associés est une boutique corporate haut de gamme et indépendante dédiée aux dirigeants, managers, entrepreneurs et actionnaires familiaux.

Il compte une vingtaine d'avocats dédiés aux principales opérations corporate (fusions-acquisitions cotées et non-cotées, private equity et opérations de marchés de capitaux), à la fiscalité (corporate et patrimoniale) et aux questions de droit social.